

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Présents à la séance : 26

Pouvoir : 3

Date de la convocation :
16 septembre 2026

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX et le vingt-deux septembre à dix-huit heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-REMY réuni salle du Conseil Municipal en Mairie sous la présidence de Madame Florence PLISSONNIER, a désigné comme secrétaire de séance Déborah ANTUNES.

ETAIENT PRESENTS : Mmes MM. Florence PLISSONNIER, Didier PICARD, Brigitte MARTIN, Fabien ROSSIGNOL, Amélie VION, Philippe BESSET, Françoise FAUTRELLE, Richard MILON, Nelly MONNOT, Magali LANEYRIE, Edwige GAUDILLERE, Virginie ERRARD, Damien GAUDILLERE, Laurent FIEUX, Déborah ANTUNES, Nicolas FAVARO, Ghislaine COULON, Guy CANNESSEON, Chantal FATTIER, Patrick CHARTON, Catherine RAYMOND, Didier BERNARD, Pierre COLIN, Delphine DEVOS, Ennouri BERGUIGA, Laurence HUDELEY.

ETAIENT EXCUSES ET ONT DONNE POUVOIR : Sacha PACAUD à Amélie VION, Pascale DESRAY à Florence PLISSONNIER, Diane UBINA à Didier BERNARD.

Objet : Approbation du procès-verbal de la séance du 23 juin 2026

Exposé :

Vu le retour du procès-verbal du Conseil municipal de la séance du 23 juin 2026, il y a lieu de procéder à l'approbation de ce procès-verbal.

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ADOPTE le procès-verbal de la séance du 23 juin 2026.

Vote : POUR à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré en séance, et ont signé les membres présents. Pour extrait conforme.

Florence PLISSONNIER
Maire

Déborah ANTUNES
Secrétaire de séance

